

Thoiré-sous-Contensor

Pas d'éoliennes supplémentaires dans la commune

OF 16/01/18

« Avec mes conseillers, nous avons pris la décision de ne pas accepter d'autres installations d'éoliennes », a annoncé Philippe Denieul, maire, lors de ses vœux aux habitants, vendredi.

Trois des cinq éoliennes implantées sur les hauteurs du Contensor sont sur le territoire communal. Outre l'impact visuel, les habitants se plaignent, notamment du bruit généré par les pales passant devant les mâts et des coupures de réception pour les téléviseurs. Ces dernières semblent avoir été réglées par le promoteur Abowind. Pour les habitants désireux de planter des arbres dans leur propriété pour atténuer l'impact visuel, il est toujours possible d'en faire la demande en mairie.

Côté finances, la municipalité récupérera 50 % de la taxe foncière, soit 1 000 € par an. « Cela nous permet-



« En cas d'autres nuisances causées par les éoliennes, n'hésitez pas à contacter la mairie », rappelle Philippe Denieul, maire.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

tra de faire des choses », confie le maire.